

# Rencontre Santé Energie Environnement

## Atelier n° 2 : L'optimisation du suivi et de l'exploitation d'un site

Rapporteur : Thibaut VITTE, H3C

Interventions :

- Suivi d'exploitation dans le cadre d'un contrat classique, par Lilian GERARD, clinique Bourgoin
- Suivi d'exploitation dans le cadre d'un contrat de partenariat, par Frédéric BERNET, CH Roanne

### **Clinique Bourgoin, Lilian GERARD**

La clinique de Bourgoin a fait le choix d'un contrat classique avec P1 (fourniture énergétique) inclus et intéressement « MCI ». Les fluides représentent 4.5 % du budget de fonctionnement.

L'équipe technique du site (4 personnes) travaille en bonne entente avec l'exploitant, et participe à la recherche de la performance, en réalisant un vrai travail « d'économe de flux » pour réduire les talons de consommation et optimiser les réglages des installations. Cela participe grandement à la réussite de l'opération. La position de l'exploitant dans cette situation est « confortable » puisqu'il récupère en partie le fruit du travail des équipes internes !

On constate cependant des obstacles dans la conception du contrat. Comment fixer les objectifs, avec le bon niveau de performance ? Quel niveau de température contractuelle demander ? 21°C semble trop bas dans un hôpital.

L'optimisation des consommations se heurte à un « mur » technique relatif à la GTC, qui devient vieillissante, avec des choix techniques maintenant obsolètes.

Enfin, le passage du gaz au réseau de chaleur urbain a permis une baisse des consommations de 20%, mais une hausse de la facture, dû à un coût d'abonnement trop élevé. Le contrat a donc été renégocié.

### **CH Roanne, Frédéric BERNET :**

L'opération a consisté en une extension et restructuration du site de Roanne avec constructions et restructuration, pour une augmentation de 40 000 m<sup>2</sup> des surfaces et de 60% des besoins en énergie estimés. Les installations sont d'une taille importante, 22 MW chaud, et 5 MW froid.

Il a été alors imaginé de confier à un partenaire privé la mission globale de financer, concevoir, construire, exploiter l'ensemble des centrales de production d'énergie du site.

Le but est de transférer le risque vers le partenaire qui prend en charge sur le long terme (18 ans) compte tenu des investissements à réaliser.

Le partenaire s'engage sur :

- Les rendements des installations
- Disponibilité des utilités
- La qualité (performance) de l'achat d'énergie

Il s'est avéré que vérifier la performance (c'est-à-dire obtenir un coût de l'énergie conforme aux usages du moment) est très difficile à mesurer dans le cadre actuel de libéralisation du secteur de la fourniture d'énergie. C'est donc maintenant plus une relation de confiance et de partage des informations qui s'établit sur ce point.

Pour la mesure des rendements, le partenaire a mis quelques années au début du contrat pour arriver à satisfaire les objectifs. Les pénalités contractuelles ont donc été appliquées, et ont servi « d'aiguillon » pour le partenaire, qui a su faire preuve de maîtrise technique et de créativité pour améliorer les rendements, et ainsi atteindre, voire dépasser les objectifs ».

La difficulté inhérente à ce projet réside dans sa complexité et sa durée : le projet a été conçu en 2005, et depuis de nombreux interlocuteurs, côté CH, conseils & AMO, et exploitants sont partis, cela confère au suivi et à la continuité des actions un point primordial.

### En conclusion, les principaux points abordés ont été :

1/ Difficulté de <b>concevoir</b> les programmes d'optimisation et d'exploitation : Quels objectifs, quelles exceptions ? Les contraintes sont-elles bien connues ?
---

→ Trouver le bon compromis juridico-technique : Ne pas se laisser phagociter par la technique ou le juridique, mais avoir malgré tout un programme ambitieux.

→ Trouver le bon outil organisationnel et/ou juridique :

Du marché d'exploitation avec intéressement (PFI, MTI...) au PPP, en passant par l'intracring.

2/ Lors de l' <b>exploitation</b> , quel est la place de l'exploitant vis-à-vis d'une régie interne / un économe de flux ? Qui gère en intégralité la conduite ? Qui opère en responsabilité ?
---

Quelles sont les incentives de l'exploitant :

→ Trop légères ou inexistantes, il ne fera rien, les consommations stagneront ou pire, augmenteront, ce sont les équipes de l'établissement qui chercheront la performance

→ Trop lourdes : attaques juridiques, dénonciation du contrat

→ Équilibrées : l'exploitant innovera pour tenir les engagements.

3/ Comment assurer une exploitation performante <b>dans la durée</b> ?
--

La gestion documentaire est importante, lors des actions d'amélioration de la performance. En effet si l'économe de flux, ou l'exploitant en place disparaissent, les progrès engendrés peuvent être très rapidement perdus.

Importance du comptage énergétique pour :

→ Valider la performance de manière indiscutable

→ Chercher des sources d'économies.